

Journée d'introduction aux études

Filière Ergothérapie

19.09.2023

Haute école de travail social et de la santé Lausanne



Bienvenue dans la filière Ergothérapie !

Alessandro Pelizzari
Directeur

Angélique Fellay
Directrice adjointe



Journée mondiale
27 octobre

ERGOTHÉRAPIE!

Pour que la vie reste entre tes mains.



Une action de D.A.O.

DEUTSCHER VERBAND DER
ERGOTHERAPEUTEN e.V. |  |  ergotherapie |  eavs
www.dvber.de | www.ergotherapie.ch | www.ergotherapie.eu

HE
TSL

Bienvenue dans la filière Ergothérapie !

Martine Bertrand Leiser
Co-doyenne, responsable de filière

Sylvie Ray-Kaeser
Co-doyenne, responsable de filière



Sommaire de la journée

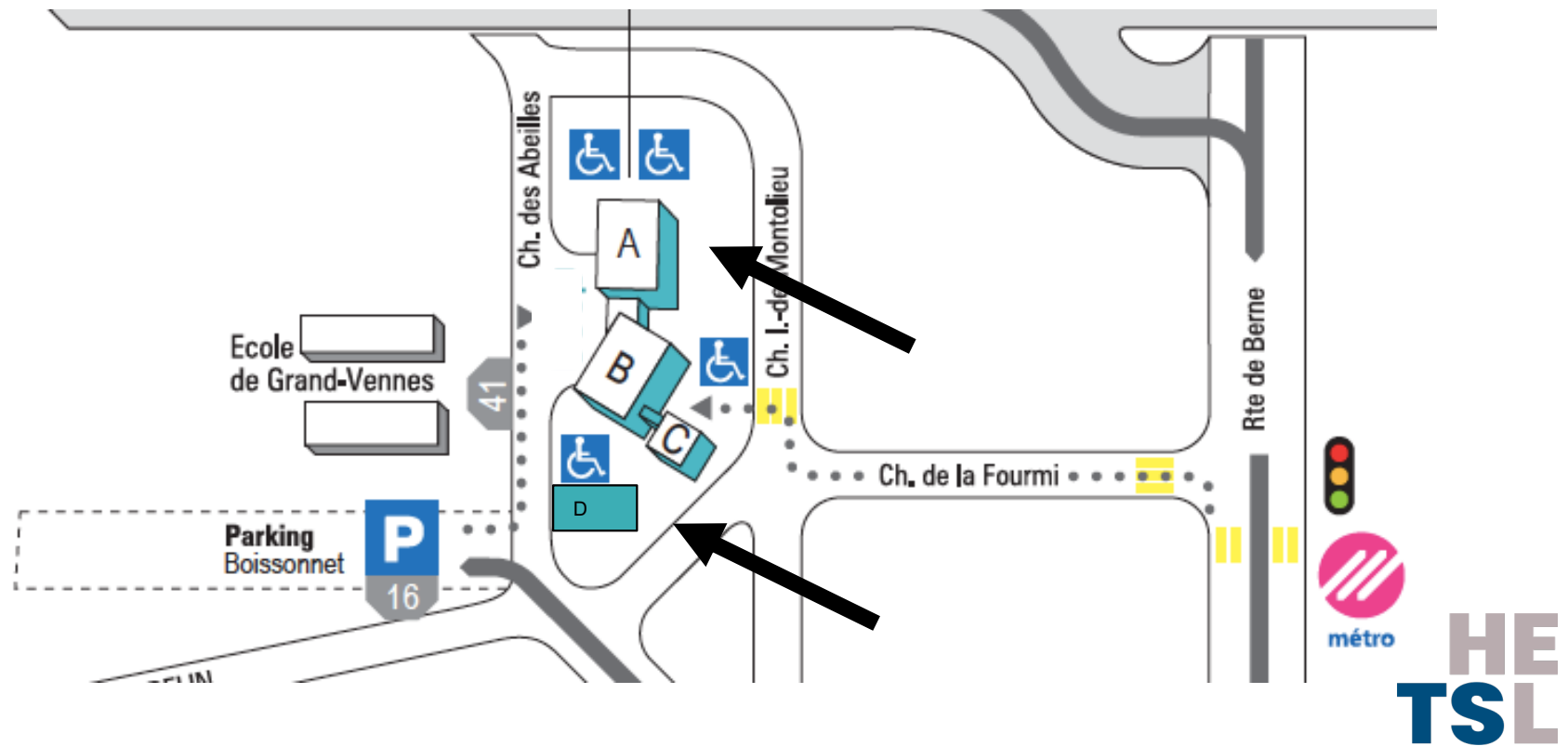
4

9h30	A. Pelizzari, A. Fellay	Mots de bienvenue de la direction
10h00	Doyennes	Présentation de la filière
11h00	Pause	
11h20	L. Goussebaire	Intendance
11h30	Doyennes	Présentation de la formation
12h45	Repas	
13h45	J. Rosset	Services informatiques
14h00	J. Mühlethaler	Service administratif et de gestion des études
14h15	Doyennes	Programme de la 1 ^{ère} année
15h15	B. Perret	Conseil représentatif CREP
15h30	Pause	
15h45 16h00 16h15 16h30	Collectifs	Groupe RESPECT Association HETSLibre Collectif féministe Association écologique
16h45	Doyennes	Divers
17h00		Clôture

Personnel de la filière

Le personnel de la filière

Plan de situation



Enseignant·es de la filière

Bureaux bâtiment D

Mathilde Berger	D 2
Martine Bertrand	D 1
Laure Descastel	D 1
Julie Desrosiers	D 6
Isabel Margot-Cattin	D 3
Denis Pouliot-Morneau	D 4
Floriane Rebeaud	D 4
Valérie Simonet	D 3
Virginie Stücki	D 2

Bureaux bâtiment A

Romain Bertrand	A 412
Anne Deblock-Bellamy	A 412
Catherine Genet	A 413
Nicolas Kühne	A 314
Michelle Monin	A 413
Emeric Offenstein	A 430
Marc-André Pellerin	A 430
Sylvie Ray-Kaeser	A 313

Assistant·es

Assistant·es d'enseignement :

Alison Borda D 5

Hélène Libon D 5

Clarisse Mottaz D 4-5

Virgile Paupelin D 5

Louise Raffourt D 5

Maxime Siegenthaler D 5

Assistante du réseau OHS :

Léa Nussbaumer B 222

Assistantes administratives :

B 132 : 7h00 - 16h00 (ve 15h)

Teresa Francioli

Bsc III

lu-ma-je

Laura Pilade

Bsc I et Bsc II

lu-ma-me-je-ve semaines impaires

Responsables de la filière ergothérapie

Martine Bertrand Leiser

Co-doyenne, responsable de filière

Responsable cursus et du personnel

Responsable programme BSc I et II

martine.bertrand@hetsl.ch

Sylvie Ray-Kaesler

Co-doyenne, responsable de filière

Responsable des aménagements d'étude

Responsable programme BSc III

sylvie.ray@hetsl.ch

Effectif estudiantin

Effectif étudiantin

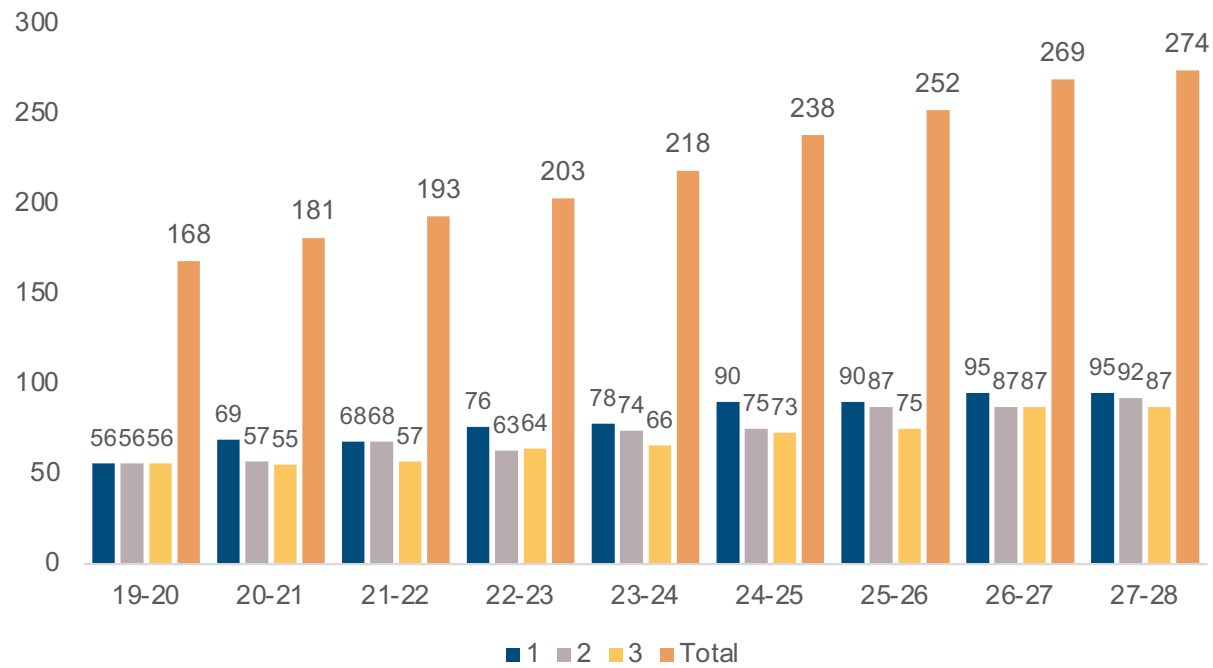
Vous êtes 78 nouveaux et nouvelles étudiant·e·s

ER Volée 23-26, BSc I

→ **A mentionner dans tous vos mails !!!**

Effectifs étudiants

Evolution de l'effectif des étudiant·e·s BSc Ergothérapie



Provenance, diplôme et genre des étudiant·es admis·es en 1^{ère} année

Canton	
VD	30
FR	18
VS	8
GE	7
NE	7
France	4
JU	2
BE	2

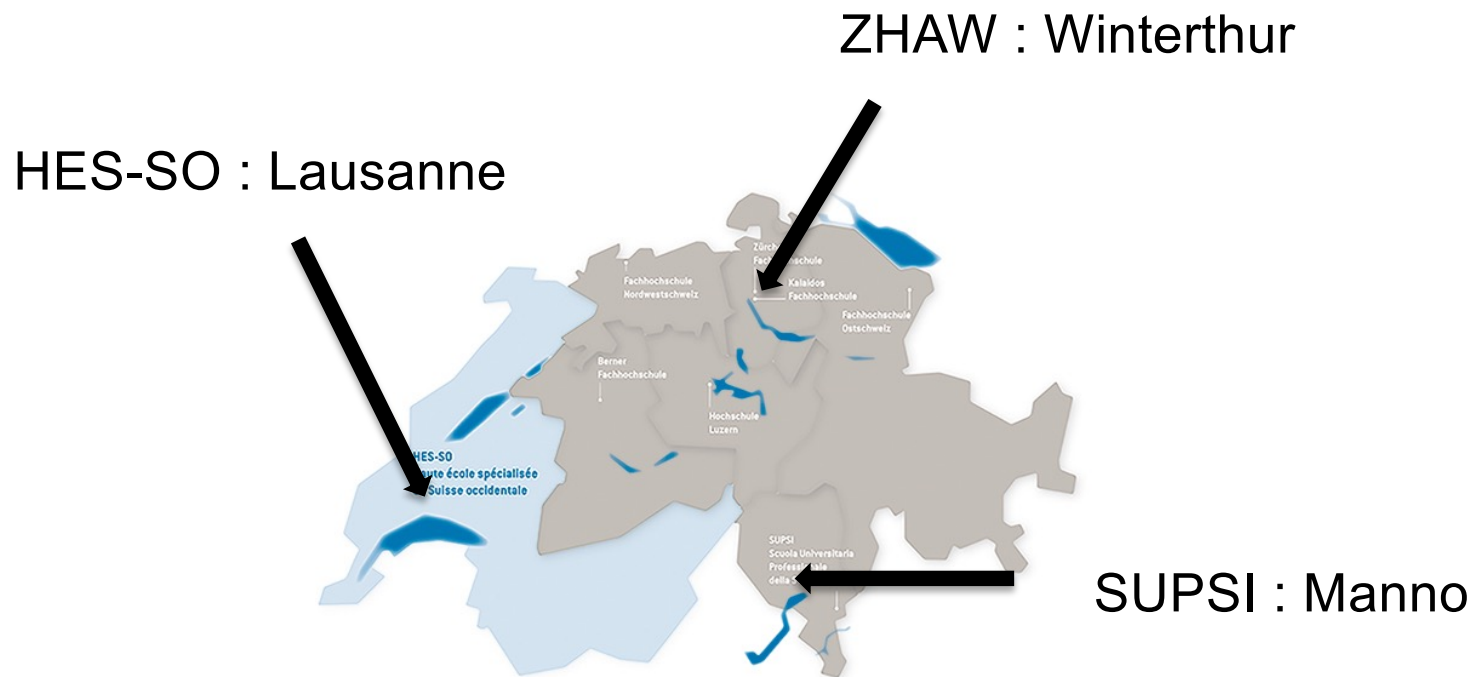
Diplôme	
Matu gymnasiale	31
Matu spé. santé	21
Matu prof. santé	14
Matu prof. autre	5
Autres (Bac-ES)	7

Genre	
Femme	68
Homme	10

223 candidat·e·s
78 admis·e·s

Filière dans la HES-SO et profession

3 sites de formation en ergothérapie en Suisse



Nombre d'ergothérapeutes, lieux de pratique et clientèle

Env. 3000 ergothérapeutes en Suisse, dont 1/3 en pratique libérale

Env. 3,2 ergothérapeutes / 10 000 habitants en région lémanique

Pratique hospitalière (50%) et ambulatoire (50%)

Client·es avec atteintes des membres supérieurs (24%)

Client·es avec atteintes neurologiques (21,6%)

Client·es avec troubles psychiques (17,9%)

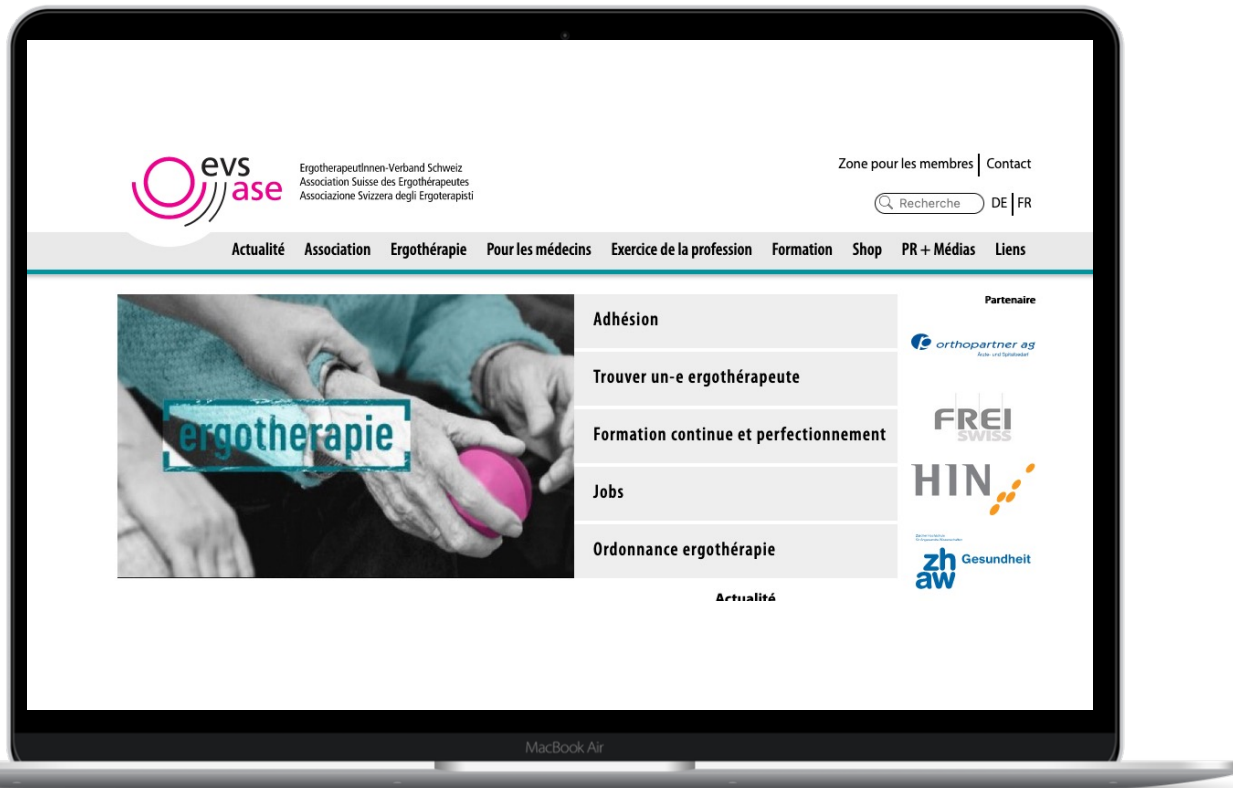
Enfants avec troubles développementaux (11%)

Client·es avec démence (7%)

Enquête « emplois d'ergothérapeute en Suisse : nombre et structures » (Ballmer et al, 2023)



Association suisse : <https://www.ergotherapie.ch>



Inscription comme
membre actif en formation
(catégorie S) : 90CHF/an

Journée mondiale de l'ergothérapie



*La Journée Mondiale
de L'ergothérapie*

27 octobre 2023

l'unité via la communauté

<https://www.hes-so.ch/bachelor/ergotherapie>



A voir

Films de présentation:

<https://www.zhaw.ch/de/gesundheit/studium/bachelorstudium/bachelor-ergotherapie/>

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/>

<https://www.supsi.ch/bachelor-of-science-in-ergoterapia>

<https://www.youtube.com/watch?v=N9BjgP3lph8>

La profession

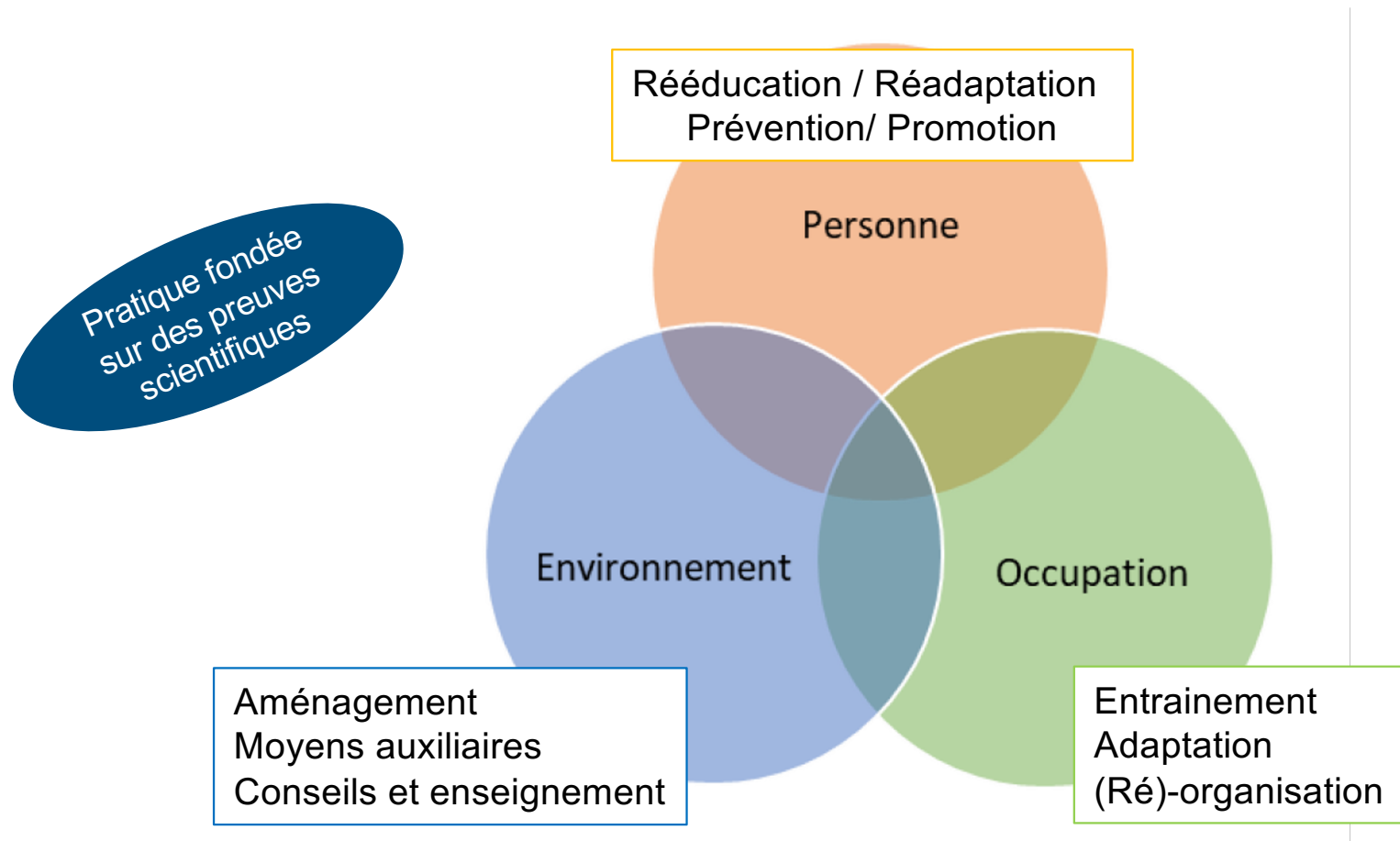
L'ergothérapie est une profession de la santé dont le but est de permettre aux personnes de réaliser leurs occupations de la vie tous les jours, chez elles, à l'école, au travail, dans leurs loisirs et leurs activités sociales. Les ergothérapeutes atteignent ce résultat en soutenant les personnes dans le réaménagement de leurs occupations, la modification de leur environnement et le développement de leurs habiletés.

<https://www.hes-so.ch/fr/bachelor-ergotherapie-599.html>

Les interventions

- Aménager les occupations
 - Modifier la réalisation, réorganiser les occupations
- Modifier l'environnement
 - Aménager l'espace, fournir des moyens auxiliaires, organiser de l'aide
- Développer les habiletés de la personne
 - Réaliser des occupations pour développer les habiletés
 - Entraîner les habiletés à réaliser des occupations

Les interventions



Formation en ergothérapie à la HETSLS

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/>



Admission
Structure et programme
Formation pratique
Mobilité internationale
Calendrier académique
Corps enseignant

Formation en ergothérapie



180 ECTS en 3 ans à plein temps

6 semestres de 16 semaines
cours en continu



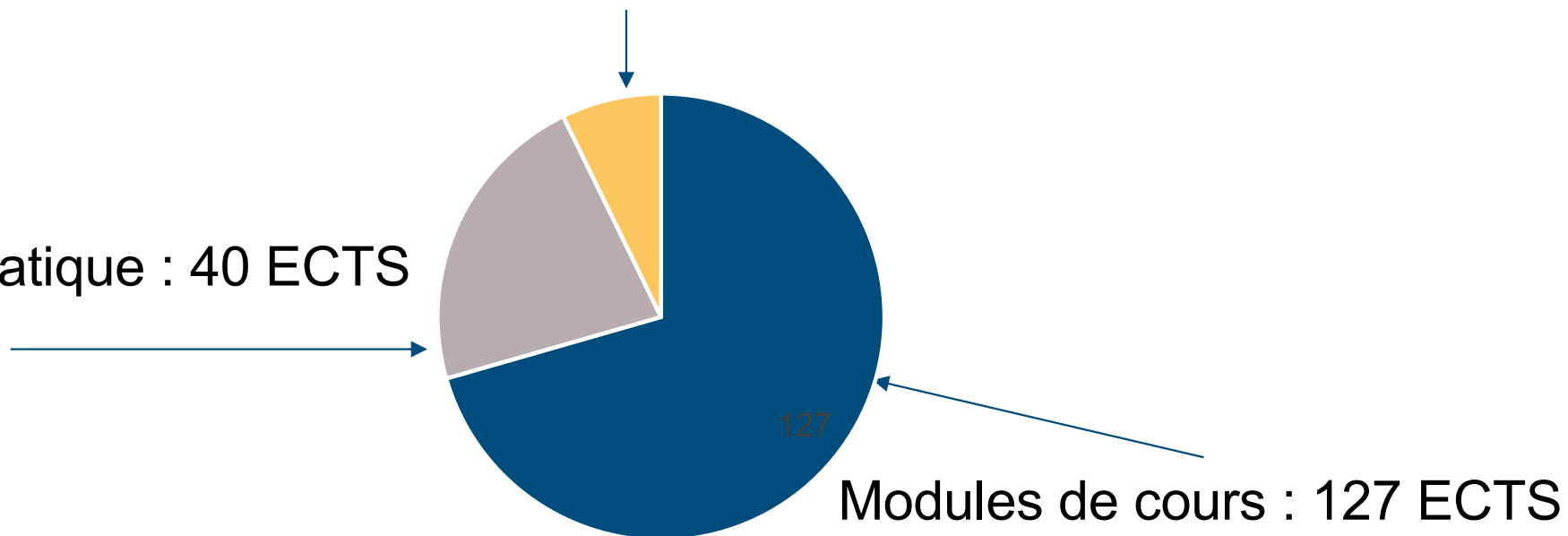
Formation en alternance

5 journées d'immersion
3 périodes de formation pratique
de 9 semaines à plein temps

Composantes de la formation PEC 22 (180 ECTS)

Travail de bachelor : 13 ECTS

Formation pratique : 40 ECTS



■ Cours ■ Formation pratique ■ Travail de bachelor

Compétences de l'ergothérapeute

Selon, l'OCPSan, les personnes ayant terminé le cycle Bachelor en Ergothérapie doivent être capables :

d'assumer la responsabilité professionnelle de la démarche d'ergothérapie lorsqu'elles travaillent auprès des patients ou des clients, de leurs proches, et de coordonner tout le processus ;

de choisir et d'appliquer, dans les démarches d'ergothérapie, les méthodes d'évaluation et les interventions appropriées à la personne et à la situation, sur la base des connaissances scientifiques actuelles ;

d'analyser les activités des patients ou des clients dans le contexte social, culturel, spatial, temporel et institutionnel, et d'effectuer les interventions d'ergothérapie appropriées ;

de prendre en compte et d'utiliser les ressources disponibles, de déterminer et d'adapter les moyens auxiliaires, d'aménager l'environnement et, ainsi, de promouvoir l'autonomie des patients ou des clients ;

d'agir selon les standards de qualité en vigueur pour l'ergothérapie et de vérifier l'efficacité des interventions ;

d'établir une relation thérapeutique appropriée avec les patients ou les clients et de communiquer de manière à leur permettre de participer aux décisions ;

de faire valoir la perspective de l'ergothérapie au sein d'équipes interprofessionnelles et de s'engager pour la prise en compte des besoins relatifs aux activités des patients ou des clients ;

d'identifier les besoins de recherche dans le domaine de l'ergothérapie, de participer à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, de contribuer à une transposition efficace des connaissances dans la pratique professionnelle ;

de transmettre les connaissances pertinentes en ergothérapie aux patients ou aux clients et à leur entourage, ainsi qu'à leurs pairs et aux membres d'autres groupes professionnels, et de les assister dans l'application.

Compétences de l'ergothérapeute



https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-er/pec/Compe__tences_professions_de_la_sante__.pdf

Plan d'étude cadre 2022 et valeurs de l'ergothérapie

La justice occupationnelle

Les occupations en contexte

Les liens entre les occupations et la santé

Le partenariat autour des occupations

Les occupations et la durabilité



Calendrier académique

CALENDRIER ACADÉMIQUE PEC – 22



6 semaines de vacances par année

Formation à plein temps

1 ECTS = 25 à 30 heures de travail
dont 12 à 16 périodes de cours et
le reste en travail personnel

	LUN. 26	MAR. 27	MER. 28	JEU. 29	VEN. 30
GMT+02	S1	S1	S1	S1	S1
08:00					
09:00					
10:00	1103 - U2 - Travail asynchrone 09:30 à 12:45	1103 - U2 - travail d'équ restituer - gr DPO 09:30 à 12:00	1103 - U2 - bibliothèque Langage Inclueif - gr. 09:30 à 11:00	1101 - UE1 - Théorie 2, R. Bertrand 09:30 à 11:00	1101 - UE1 - Théorie 2, R. Bertrand 09:30 à 12:45
11:00					
12:00		1103 - U2 - Prise de notes 12:00 à 12:45	1103 - U2 - Gestion stress et 11:15 à 12:45	1101 - UE1 - Théorie 2, S. Ray 11:15 à 12:45	1101 - UE1 - Travail groupes - gr 1 08:30 à 12:45
13:00					1101 - UE1 - Travail groupes - gr. 2 08:30 à 12:45
14:00	1101 - UE1 - Asynchrone 2.0., I. Margot 13:45 à 17:00	1102 - Développement de la personne - dev. sensori-moteur - S. Ray 13:45 à 17:00	1101 - UE1 - Expérimentation 2, I. Margot 13:45 à 14:30	1101 - U Ateliers d'analyse 1.1., I. M 13:45 à 1 13:45 à 1 13:45 à 1	1101 - UE1 - Synthèse 2.7., 13:45 à 17:00
15:00			1101 - U Expérime n 2, gr. 1 14:30 à 1 14:30 à 1 14:30 à 1	1101 - U Expérime n 2, gr. 1 14:30 à 1 14:30 à 1 14:30 à 1	
16:00			1101 - U Expérime n 2, gr. 2 14:30 à 1 14:30 à 1	1101 - U Expérime n 2, gr. 2 14:30 à 1 14:30 à 1	
17:00			1101 - U Expérime n 2, gr. 2 14:30 à 1 14:30 à 1	1101 - U Expérime n 2, gr. 2 14:30 à 1 14:30 à 1	

Déroulement de la formation

I

Perspectives occupationnelles - système de santé – développement de la personne – la relation et les outils du métier d'étudiant·e – histoire de la profession et démarche professionnelle – transitions occupationnelles - intégration et journées d'immersion – performances occupationnelles et habiletés manuelles – performances occupationnelles des adultes avec atteintes neurologiques – performances occupationnelles, mobilité et déplacements - habitudes de vie et santé

II

Performances occupationnelles des personnes à risque de vulnérabilité – intégration - FP1 et 2 - méthodologie de recherche – Interventions auprès des enfants I et II – Démences, soins palliatifs – approches et interventions psychosociales – accompagner le changement

III

Options – Intégration et FP 3 – Santé publique – Productivité – Problématiques sociétales – Profession : contextes de pratique - Travail Bachelor

Evaluation de l'enseignement par les étudiant·es

Dans le cadre de la procédure qualité de l'école, les modules d'enseignement sont soumis à une évaluation par les étudiant·e·s. Cette évaluation consiste à répondre anonymement et volontairement à une dizaine de questions portant sur le module/programme et son organisation. Les résultats permettent d'ajuster les cours/programme pour les années suivantes.

Chap. 4.1 Guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/4-participation/evaluation-de-lenseignement/>



Evènements et formations ouvertes aux étudiant·es

HE TSL Formations - Ra&D - HETSL - MyHETSL -

← Précédent Suivant → À partir du 14-08-2023 Aujourd'hui

7 Sept. 23 8 Sept. 23 11 Sept. 23 13 Sept. 23 13 Sept. 23 14 Sept. 23 14 Sept. 23 26 Sept. 23 3 Oct. 23 6 Oct. 23 17 Oct. 23 9 Nov. 23

Octobre 2023 (3)

Mardi 3


CONFÉRENCE

Le programme Remodeler sa vie (Lifestyle Redesign®) : une valeur ajoutée pour l'ergothérapie en Suisse romande ?

avec Mélanie Levasseur, Université de Sherbrooke

mardi 3 octobre 2023 17:30 - 19:00 HETSL - Auditoire Pahud B 040

Entrée libre, sur inscription Inscription jusqu'au 3 octobre 2023




Vendredi 6

MATINÉE D'ÉTUDE

Assurances sociales : parlons argent

vendredi 6 octobre 2023 08:15 - 12:15 HETSL - Auditoire B 232-233



↑

<https://www.hetsl.ch/evenements/tous-les-evenements/#events-1851>

Campus santé dès 2026



<https://hesav.ch/campus-sante/>

TSL

Modalités pédagogiques

Types de cours et modalités pédagogiques

Cours théoriques

Cours pratiques

Cours hybrides

Cours d'intégration

Cours interprofessionnels

Cours à option

Service aux proches aidants

Activités libres

Cours magistraux, lectures,
exercices, pratiques simulées,
ateliers, séminaires, travaux en
groupe, laboratoires, etc.

Supervision

Durant les périodes de formation pratique : supervision pédagogique obligatoire d'une durée de 6 séances de 60 minutes

Responsable : laure.descastel@hetsl.ch

Présence aux cours

De manière générale, **la présence aux cours est nécessaire et vivement conseillée**. Les exigences quant à la présence aux cours sont par ailleurs précisées dans les descriptifs des modules. Ceux-ci indiquent les conséquences d'une ou de plusieurs absences lorsque la présence et la participation aux cours sont obligatoires : pénalités sur la note du module, compléments à présenter ou cours à reprendre, etc. Ces conséquences peuvent s'appliquer en cas d'absence justifiée ou non.

Cours à présence obligatoire : cours dont les compétences s'acquièrent par le travail en groupe, par des exercices et pratiques simulées ou qui sont évaluées en séminaire

Evaluation des unités et modules

Examens écrits, oraux, travaux au fil du semestre

Unités notées sur 6 au 1/10 de point

Modules notés sur 6 au ½ point (>4) ou 1/10 (<4)

Notes chiffrées converties en lettres (A à E; Fx et F)

En **première session**, seules les notes entre 3.5 et 3.9 permettent une **remédiation**. Toute note inférieure à 3.5 entraîne la **répétition** du module.

En **répétition**, une note inférieure à 4 entraîne un échec définitif et l'arrêt de la formation

Formation pratique

30 semaines à plein temps

- 5 jours d'immersion semestre 1, informations données le 20.09
- Stage niveau I : 10 semaines début semestre 3 (attention, démarrage semaine 34, mi-août)
- Stage niveau II : 9 semaines fin semestre 4
- Stage niveau III : 10 semaines début semestre 6

Lieux négociés par l'école

Répartition des places par la responsable de la FP Floriane Rebeaud (sur la base de vos choix)

Compétences évaluées par le milieu de stage

FP échouée : pas remédiée, mais répétée sur la période suivante

La présence de l'étudiant·e sur le lieu où elle·il effectue sa période de formation pratique est **obligatoire**.

Séance d'informations sur la formation pratique sera donnée en début de semestre 2

Mobilités

- Mobilité nationale (ZHAW, SUPSI)
- Mobilité Europe (France et Belgique)
- Mobilité hors Europe (Université de Montréal et de Laval)
- Soutien financier sous conditions
- Durées minimales 9 semaines (1 stage) et maximales (1 an)
- FP uniquement ou combinaison FP et cours
- Possible dès la fin du semestre 4 uniquement

Séance d'informations sera donnée en début de semestre 3

Responsable : floriane.rebeaud@hetsl.ch

Chap. 3.5 : guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/mobilite/>



Travail de Bachelor

Projet de travail de bachelor dès la 2^{ème} année

Soutenance du travail de bachelor au délai de la semaine 37
(septembre) de la 3^{ème} année

Règles et Règlements

Règlement et directives

Règlement HES-SO : <https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/>

Règlement bachelor : <https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/>

Règles de la filière : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=12663>

Conditions financières

Taxe et contribution aux frais d'études semestrielles : 500CHF + 200CHF

Indemnité mensuelle : 400CHF (versés trimestriellement)

Guide de l'étudiant : <https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/taxes-et-contributions-financieres/>

Réclamations et recours

Vérifier d'abord que vous ne soyez pas victime d'une erreur auprès du ou de la responsable de module ; le cas échéant la faire corriger

Réclamation par écrit à la direction dans les 10 jours après réception de la décision

Recours possibles sur les décisions rendues par la Direction **après la réclamation**

Chap. 3.9 guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/voies-de-droit/>

Fraude et sanctions

Toute fraude y compris le plagiat ou la tentative de fraude dans les travaux d'évaluation, les examens et le travail de bachelor entraîne la note de 1 et peut faire l'objet de sanctions (avertissement, exclusion)

Plagiat : copie de phrases ou de paragraphes issus d'une source, sans que celle-ci prenne la forme d'une citation

Art. 36 et 37 règlement formation de base (bachelor et master) en HES-SO
<https://www.hetsl.ch/reglements-et-chartes/>



Infractions aux règles

Exemples :

Signer une liste de présence à la place d'un camarade

Tricher aux examens, copier ou permettre de copier

Faire le travail d'un·e autre étudiant·e

Absences répétées

Violation du secret professionnel

Pénétrer sur son lieu de stage après la fin de son contrat, dans un bureau d'un professeur ou du secrétariat en l'absence des personnes

Vols

Enregistrement

Il est **strictement interdit** de filmer/enregistrer/diffuser les cours donnés à la HETSL ou à distance sans autorisation

Chap. 6.4 Guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/6-vie-sur-le-campus/enregistrement/>

Consommation d'alcool et produits illicites



La consommation et la distribution d'alcool est interdite durant les horaires de cours (de 7h à 17h)

Les rencontres conviviales dans le jardin peuvent avoir lieu jusqu'à 20h au plus tard

Demands & Annonces

Aménagements d'études

Besoins courants liés à des difficultés d'apprentissage attestées (temps supplémentaire aux examens, format des examens...)

Remplir le **formulaire** de demande d'aménagements courants:

<https://hetsl.wufoo.com/forms/amanagements-daatures-courants/>

Demander un **entretien** si besoins particuliers (aménagement du programme, accessibilité...)

Responsable : sylvie.ray@hetsl.ch

Chap. 8.3 guide de l'étudiant

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/8-autres-aides/etudiantes-avec-des-besoins-particuliers/>



Demande de congé

Congé de moyenne durée : annonce auprès de sylvie.ray@hetsl.ch

Congé de longue durée (semestre ou plus) : annonce auprès de sylvie.ray@hetsl.ch puis demande écrite à la direction avant le 31.08 ou 31.01 pour bénéficier d'une taxe réduite

Chap. 3.3 guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/conges-et-interruptions/>



Demande d'équivalence

Crédits obtenus dans une formation antérieure il y a **moins de 3 ans** depuis le début des études en ergothérapie

Module entier ou sur une ou des unités d'enseignement

Demande écrite au ou à la responsable de module **au plus tard 2 semaines après le début du module**, avec attestations de notes, description des contenus et durée des cours suivis

Chap. 3.1.3 guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/admission/>



Annonce en cas de maladie/accident

Maladie ou accident pendant les périodes de cours ou formation pratique

Informez le ou la responsable de module / du milieu de FP (PF)

Maladie longue : fournir un certificat médical et prendre contact avec

sylvie.ray@hetsl.ch

Maladie ou accident pendant les examens : certificat médical nécessaire pour être convoqué à de nouvelles évaluations (art. 28 règl. de base bachelor HES-SO)

Accident à la HETSU ou sur le trajet HE-domicile : avertir le secrétariat rapidement (couverture assurance subsidiaire)

Chap. 3.2 guide de l'étudiant·e

<https://my.hetsl.ch/guide-de-letudiante-et-de-letudiant/3-etudes/assurances/>



Vers qui adresser vos questions

Par email quel que soit l'interlocuteur, **donner le nom entier et la volée**

Questions :

Sur un contenu de cours : l'enseignant-e

Sur le module (examen p.ex.) : le·la responsable de module

Sur l'organisation de l'année (Bsc I et Bsc II) : martine.bertrand@hetsl.ch

Sur l'organisation de l'année (Bsc III) : sylvie.ray@hetsl.ch

Sur les aménagements d'études : sylvie.ray@hetsl.ch

Plan – programme – modules 1^{ère} année

Programme 1^{ère} année semestre 1

Semestre 1			
16 semaines de cours			
Modules	Titre du module	Crédits ECTS	Totaux
1101 Perspectives occupationnelles	Occupations humaines	3	6
	Normativité, participation et handicap	3	
1102 Développement de la personne	Développement au début de la vie et dans l'enfance	2	3
	Développement à l'adolescence et à l'âge adulte	1	
1103 Profession : compétences élémentaires	La relation : au coeur de l'ergothérapie	4	6
	Les outils du métier d'étudiant-e	2	
1104 Système de santé et droit	Santé et système de santé	2	5
	Droit et assurances sociales	3	
1105 Profession : histoire et démarche	Histoire, éthique et déontologie de l'ergothérapie	1	5
	Les analyses de l'occupation	2	
	Démarches d'intervention en ergothérapie	2	
1171 Intégration 1	Journées d'immersion (JIM)	1	5
	Intégration 1	3	
	Journées interprofessionnelles	1	





<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/structure-et-programme/>

Descriptifs de module

A consulter avant
le début des modules :

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/structure-et-programme/>




Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

Descriptif de module

Domaine : SantéFilière : ErgothérapieAnnée : 2023-2024

1. Intitulé du module : Perspectives occupationnelles

Code : S.ER.SO.1101.F.23

Niveau :

Module de base

Module d'approfondissement

Module avancé

Module spécialisé

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type :

Module principal

Module lié au module principal

Module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Module sur 2 semestres

Semestre d'automne

Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement :

Français

Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le(s) module(s)

Avoir suivi le(s) module(s)

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

A. Rôle d'Expert-e : compétences A1 A4 A5 A7

B. Rôle de Promoteur-trice de la santé : compétence E2

C. Rôle d'apprenant-e et de formateur-trice : compétence F1

D. Rôle de Professionnel-le : compétence G3

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître la notion d'occupation en ergothérapie et ses définitions
- Connaître la notion de contexte et de situation
- Expérimenter des occupations
- Connaître le modèle Personne-Environnement-Occupation (PEO) de Mary Law.
- Connaître la notion de singularité, de granularité et de contexte (aussi en lien avec la durabilité) en lien avec les occupations.

14

Horaires

Horaires

The screenshot shows the MyHETSL interface on a laptop. The navigation bar includes 'HE TSL', 'Formations', 'Ra&D', 'HETSL', a search icon, and 'MyHETSL'. Below the navigation bar, there is a search field for users, currently displaying 'Bertrand Leiser, Martine (martine.bertrand)'. A date selection section is visible, showing '19.09.2023 - 19.09.2023' and buttons for 'Aujourd'hui', 'Demain', 'Cette semaine', and 'Semaine prochaine'. The main content area displays a table of course schedules for '19 septembre 2023'.

Début / Fin	Matière (Code matière) - Titre	Groupes	Salles	Intervenants
19 septembre 2023				
09:30 - 12:30	Cours et informations diverses (1) (ER_1) Accueil BSCI	tous_sem1	B 331 B 332	M. Bertrand Leiser
13:30 - 16:45	Cours et informations diverses (1) (ER_1) Accueil BSCI	tous_sem1	B 331 B 332	M. Bertrand Leiser

MyHETSL

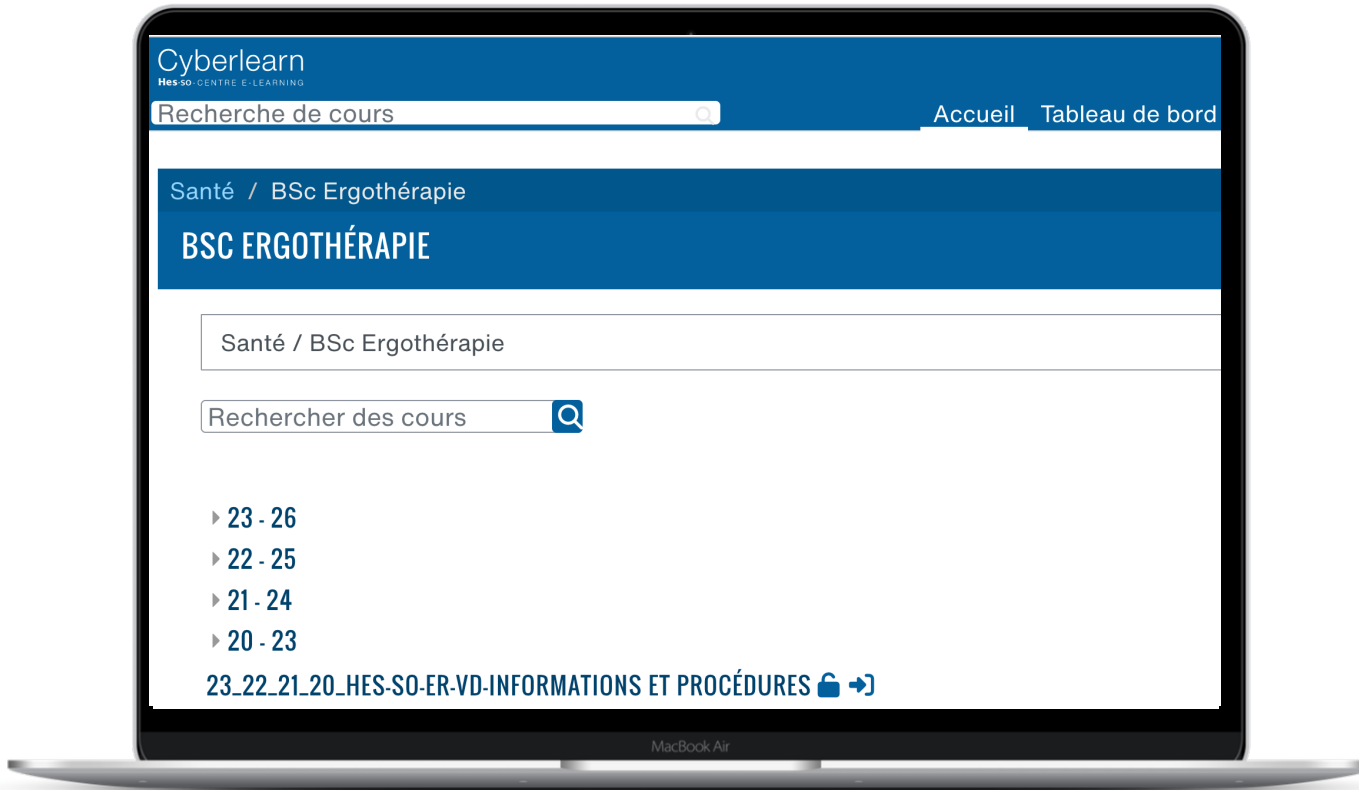
<https://www.hetsl.ch/horaires-des-salles/>

Horaires PDF

	LUN. 18	MAR. 19	MER. 20	JEU. 21	VEN. 22
GMT+02	Lundi du jeûne (férié)	S1	S1	S1	S1
09:00					
10:00		Journée d'accueil Décanat 09:15 à 12:30 A432-A433	1101 - Introduction au module, I. Margot 09:15 à 10:45	1101 - UE1 - Occupations en contexte, I. Margot 09:15 à 12:30	1103 - U2 - Travail à distance (cours en ligne sur Cyberlearn) - tou.tes 09:15 à 12:30
11:00			1101 UE1 - Occupations en contexte, I. Margot 11:00 à 12:30		
12:00					
13:00					
14:00		Journée d'accueil Décanat 13:30 à 16:45 Salle A432-A433	1103 - U1 ; 1105 ; 1171 - Introduction - DPO, EOF, 13:30 à 15:00	1101 - UE1 - Expérimentation 1, I. Margot 13:30 à 16:45	1104 - Introduction au module - SSD - V. Stucki 13:30 à 15:00
15:00					
16:00			1103 - U2 - Introduction aux "outils du métier" 15:15 à 16:45		1104 - U1 - Définitions et approches santé - V. 15:15 à 16:45
17:00					

Documents sur Moodle

Cours sur Moodle - Cyberlearn



MyHETSL

Informations et procédure



Documents de la journée
Règlements
Guide de l'étudiant·e
Enseignement à distance
Soutien aux études

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=4139¬ifieditingon=1>

Conseils aux études

Conseil aux études

Un service de conseil aux études est assuré par le décanat pour :

- des informations sur le déroulement des études
- l'organisation de la formation en cas de répétition de modules

BSc I et II : martine.bertrand@hetsl.ch

BSc III : sylvie.ray@hetsl.ch

Pour bien commencer et réussir

Activer son AAI

Lire les fiches module

Savoir utiliser myhetsl

Etre familiarisé avec cyberlearn (Moodle)

Lire ses emails hetsl.ch

Lire le guide des étudiant-e-s

Suivre les cours avec assiduité

Ne manquer aucun cours à présence obligatoire

Rendre les documents demandés dans les délais

Participer activement aux travaux de groupe

Travailler en dehors des heures de cours



Ateliers HETSL de soutien aux études

Ateliers sur inscription - thématiques :

- Gestion du temps
- Stratégie de mémorisation
- Prises de notes
- Utilisation de OneNote
- Etudier à distance
- Préparation aux examens
- Rédaction de travaux
- Normes bibliographiques APA...

Brochure «étudier ça s'apprend»

(sans clef d'inscription)

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=3694>



Utilisation des outils numériques

Introduction aux outils informatiques

Logiciels libres et sécurité informatique

Cyberlearn

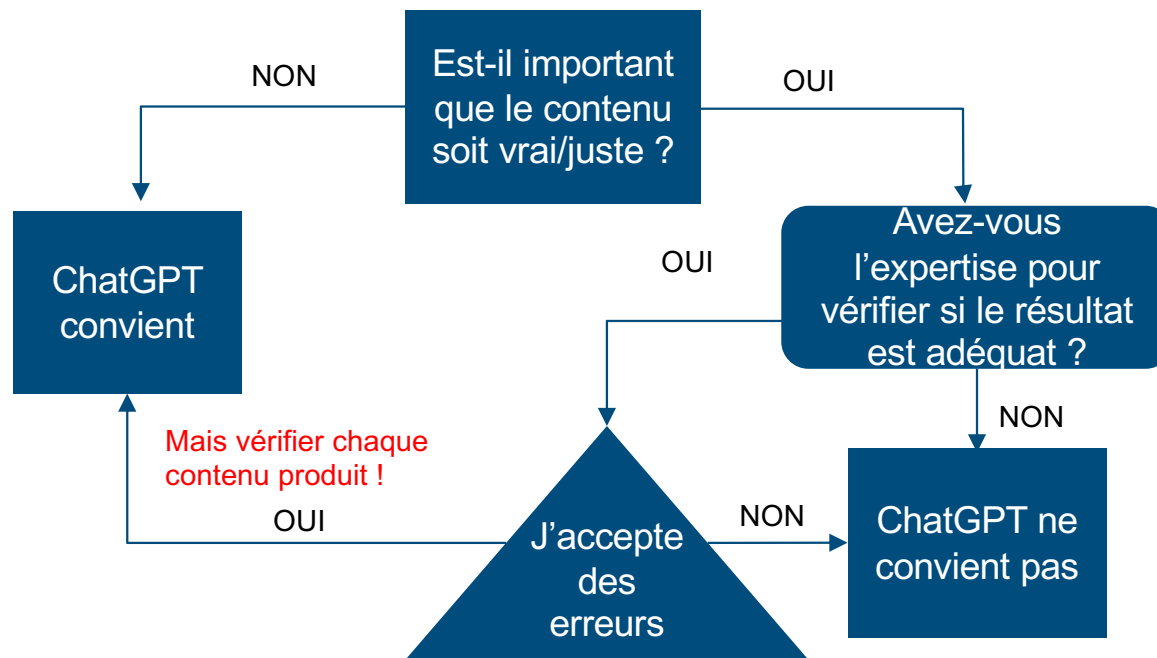
Teams – Zoom

Ergonomie du poste de travail

Enseignement à distance : outils informatiques

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=12663>

Utilisation de l'IA et ChatGPT



A faire de suite...

Définir des représentant·es de volée

2 représentant·es pour les demandes au décanat qui concernent plusieurs étudiants ou l'ensemble de la volée, dont 1 pour la commission des études (2 séances annuelles)

2 personnes en soutien à l'installation informatique et matérielle

Réponse à martine.bertrand@hetsl.ch

Délai : 1^{er} octobre

Pour le cours du 12 octobre 16h00-16h45

A télécharger:



Formations ▾

Ra&D ▾

HETSL ▾

HETSL



MyHETSL ▾

Charte, formulaire et procédure de plagiat

Le plagiat est considéré comme une faute grave, passible de sanctions académique et administrative de la part de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (ci-après HETSL). Sa pratique est incompatible avec les valeurs, les règlements et les objectifs de la HETSL, qui visent à acquérir des compétences professionnelles basées sur des savoirs validés par des mécanismes collectifs de vérification, qui impliquent à la fois honnêteté intellectuelle, indépendance, débat scientifique et transparence.

- [Charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses \(Charte plagiat et ghostwriting\) - Re191](#)
- [Formulaire relatif à la Charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses - Fo192](#)
- [Procédure en cas de problème de citation ou de plagiat par un-e étudiant-e - Pr193](#)
- [Politique institutionnelle de prévention du plagiat - Do198](#)

Collectifs

Conseil représentatif

Le CREP est là pour représenter l'ensemble de la communauté de l'école et a droit de proposition et d'interpellation sur toute question relative à celle-ci. Dès lors, n'hésitez pas à contacter vos représentants en son sein si nécessaire. Le Conseil est composé de 20 représentants des 4 corps de la HETSL (personnel enseignant, administratif, assistant, étudiant·es)

<https://www.hetsl.ch/organisation/crep/>

Harcèlement : zéro tolérance

Qu'il soit sexuel, sexiste et/ou moral, le harcèlement n'a aucune place au sein de la HETSL.

Une procédure interne en cas de dépôt de plainte est prévue et peut déboucher sur des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de la HETSL.

Groupe de référence vers qui s'adresser :

<https://www.hetsl.ch/organisation/prevention-du-harcelement/>



HETSLibre

HETSLibre est l'association des étudiant·es de la HETSL

<https://www.hetsl.ch/campus/hetslibre/>



Collectif féministe

Le collectif féministe a été créé en 2020 dans le but d'échanger et de faire des actions concernant cette thématique

Missions et objectifs

- Promouvoir la connaissance et sensibiliser les étudiant·e·x·s de la cause féministe par le biais d'ateliers, projections, groupes de paroles ou débats concernant des thématiques spécifiques.
- Favoriser des espaces de parole sécurisés et en mixité choisie
- Maintenir des activités annuelles, principalement le 8 mars et le 14 juin

<https://www.hetsl.ch/campus/collectif-feministe/>



**Nous vous souhaitons
plein succès !**

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

HE
TSL | **Hes·so**
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale